

jourd'hui, en le changeant en la forme d'un Z, où les six pas de Menuet, comptés pour figurer, contient la Dame et le Cavalier dans la même régularité.

Chapitre vingt-trois.

Des révérences du Menuet, et de la manière de tenir la main.

Le Cavalier doit faire tous les frais de la cérémonie du bal : c'est lui qui doit inviter la Dame, avec laquelle il veut danser. Il doit être ganté, le chapeau tenu de la main gauche ; et lors qu'il fait son invitation, il s'incline, fait un mouve-